Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse

Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl

Band: 12 (1987)

Heft: 2

Rubrik: Pro Juventute présente ses excuses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pro Juventute présente ses excuses

La Fondation Pro Juventute est soulagée de ce qu'après des négociations longues et intensives avec les représentants des organisations de nomades, il ait été possible de trouver une solution raisonnable et progressiste au conflit.

Au cours des discussions entre Pro Juventute et les nomades ces derniers mois, nous avons appris à mieux connaître les problèmes et les intérêts de ces personnes touchées par l'action de l'ancienne Deuvre en faveur des enfants de la Grand-route. C'est ainsi qu'il a été possible de démonter progressivement des deux côtés les préjugés et la méfiance existant au départ. La Fondation Pro Juventute s'est convaincue que la minorité "Jenisch" a été blessée par l'activité de l'ancienne Deuvre en faveur des enfants de la Grand-route.

Nous regrettons que de tels entretiens et un accord n'aient pas déjà été possibles entre les nomades et Pro Juventute. De nombreuses conséquences négatives pesant sur le travail actuel de Pro Juventute auraient pu être évitées.

Pro Juventute présente ses excuses à toutes les victimes et demande aux nomades de les accepter.

Dans le cadre de nos possibilités, après entente et en collaboration avec les nomades et leurs organisations, nous désirons faire en sorte que les suites négatives des actes passés soient réparés. Nous tenons à pouvoir accomplir ces réparations en collaboration avec les intéressés. Nous sommes disposés à poursuivre les discussions, à l'avenir également, avec les victimes et tous les nomades.

* * * * * * * * *

Pro Juventute se réjouit qu'une solution commune ait été également trouvée en ce qui concerne le fonds. Cette solution prévoit que la moitié de l'argent disponible est mise à disposition de la Fondation Naschet Jenisch pour créer une organisation chargée de conseiller et d'encadrer les victimes de l'ancienne Deuvre en faveur des enfants de la Grand-route. La seconde moitié va à une commission composée de représentants de toutes les organisations de nomades pour permettre d'accorder un soutien financier au sens de notre idée originelle concernant ledit fonds, aux victimes tombées dans la détresse.

La Fondation Pro Juventute



Foto. Roger Gottier